

Fiche projet - MARITTIM'TRAITÉ

Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : mars 2024

Date de fin : février 2027

Localité : France et Italie

Zones d'intervention : [Europe](#)

Pays d'intervention : [France](#), [Italie](#)

Budget : 820 000 euros dont 656 000 euros de FEDER

Financeurs régionaux : --

Financeurs nationaux : --

Autres financeurs : --

Secteurs d'intervention : [Mobilité - Volontariat](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Type de structure : ÉTAT ET COLLECTIVITÉS,
Collectivité territoriale

Pays d'intervention : [Algérie](#), [Arménie](#), [Chine](#), [Costa Rica](#), [Djibouti](#), [Égypte](#), [États-Unis](#), [Israël](#), [Italie](#), [Liban](#), [Maroc](#), [Slovaquie](#), [Territoires palestiniens](#), [Tunisie](#), [Ukraine](#)

Secteurs d'intervention : [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Appui - Conseil - Formation](#), [Biodiversité](#), [Croissance économique- Emploi](#), [Déchets](#), [Eau - Assainissement](#), [Éducation](#), [Environnement](#)

Adresse : Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Hôtel de région 13481, 27, place Jules Guesde, 13481 Marseille

Représentant : M. Renaud Muselier

Le projet Maritim'Traité s'engage à dynamiser la collaboration entre les territoires partenaires du programme Marittimo dans le cadre du Traité du Quirinal

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est cheffe de file du projet Maritim'Traité, financé par le programme Interreg Marittimo (Interreg Italie France Maritime). Son ambition : « **Renforcer les liens entre les territoires partenaires notamment dans les domaines maritimes et insulaires** ».

OBJECTIFS

Le projet vise à favoriser et valoriser la participation du programme MARITTIMO et de ses territoires à la mise en œuvre du Traité du Quirinal, signé entre la France et l'Italie, en mettant en lumière leurs spécificités maritimes et insulaires. Il s'agira pour cela de renforcer la capacité des pouvoirs publics et acteurs du territoire à coopérer à une échelle transfrontalière, favoriser les synergies avec les programmes de coopération territoriale, la feuille de route du Traité et les accords de coopération internationale.

Le projet se décline autour de trois axes principaux : l'intégration des savoirs, l'intégration des populations et l'intégration territoriale.

Sur une période de 3 ans, le projet Maritim'Traité travaillera à renforcer le dialogue entre les pouvoirs publics et les acteurs locaux pour promouvoir une coopération transfrontalière fluide à travers l'amélioration des connaissances mutuelles, des échanges d'expériences et le renforcement de la mobilité des jeunes. Les synergies entre différents programmes de coopération territoriale existants et avec les projets gouvernance seront favorisées. Le projet vise également à travailler sur les enjeux maritimes et insulaires, en favorisant une meilleure appropriation des défis notamment en matière de transport, d'environnement, d'infrastructure et de capital humain.

PARTENARIAT

Chef de file : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (France)

Partenaires : Région Sardaigne (Italie), Région Toscane (Italie), Région Ligurie (Italie), Collectivité de Corse (France)
